

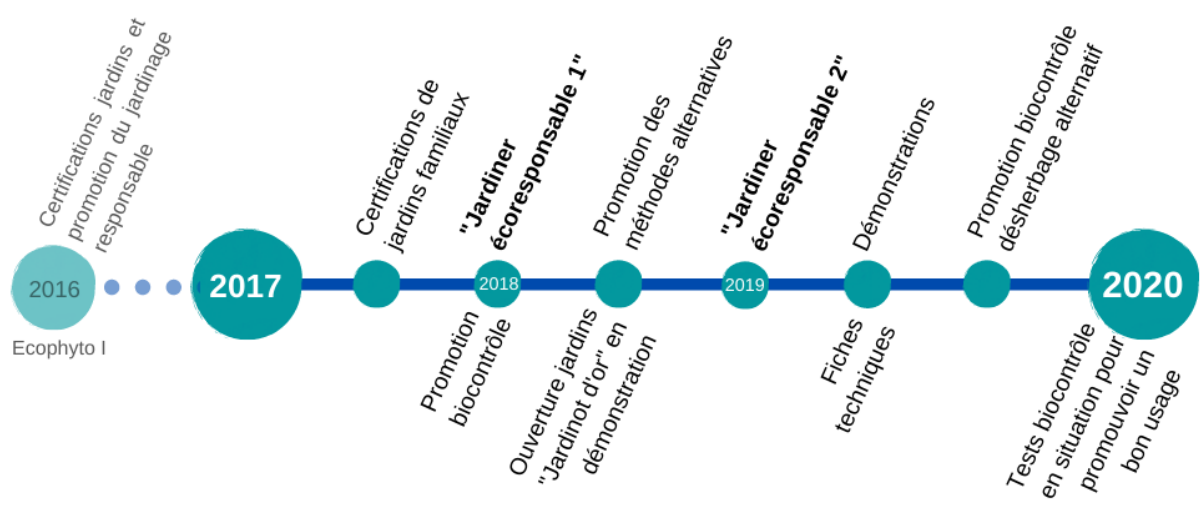
Les outils des appels à projets ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS



Jardiner écoresponsable, promotion des méthodes alternatives, du biocontrôle et certifications

<p>Structure porteuse</p> <p>Jardinot.</p> <p>Structures partenaires</p> <p>SNHF (Société nationale d'horticulture de France)</p>	<p>Année de financement : depuis 2016 (et avant, avec Ecophyto I).</p> <p>Financement via appel à projets Ecophyto : 2017 : 48 000 €, 2018 : 49 400 €, 2019 : 50 000 € (sur 66 66,67 €), 2020 : 57 000 €.</p>
---	---



Le projet :

L'objectif des actions menées par Jardinot est de promouvoir les méthodes de jardinage alternatif, le désherbage sans herbicide et l'utilisation des produits de biocontrôle. Ceci par différents moyens, de la production de ressources, de la sensibilisation, de l'accompagnement, de la formation et de la démonstration dans des jardins familiaux.

L'association est engagée depuis de nombreuses années dans la promotion du jardinage alternatif ; avec le soutien de l'ONEMA, puis de l'AFB et à présent de l'OFB via le plan Ecophyto.



L'une des actions de l'association est de [certifier des jardins familiaux](#) via 3 niveaux (bronze, argent et or) qui correspondent à leur niveau d'avancement vers le jardinage alternatif. Cet engagement est évalué sur la base d'un questionnaire vérifiant l'adéquation des pratiques à la [charte du jardinage raisonné](#).

Pour être Jardinot de bronze il faut obtenir une note de 60 sur 100, pour obtenir la certification Jardinot d'argent il faut obtenir 70 points et, enfin, il 90 / 100 pour être Jardinot d'or.

Chaque jardin reçoit, après certification, un kit comprenant une affiche et une aide à l'achat de matériel de jardinage. Le jardin concerné fait l'objet de visite et d'un audit et doit renouveler son engagement tous les 5 ans (soit en progressant d'un niveau, soit en confirmant l'actuel).

Depuis 2017, cette opération est complétée par [Jardin'or](#), qui étend la certification aux jardins partenaires et adhérents à Jardinot (en plus des jardins familiaux initialement concernés). La certification se base sur un questionnaire de connaissances et de pratiques et l'obtention de 80 points sur 100 vaut certification.

Chaque jardinier.ère certifié.e reçoit une pancarte de communication et un sachet de graines (en cas d'échec, un sachet de graine et des encouragements !). Le but de l'opération est de communiquer et sensibiliser les jardiniers.ères amateurs.ices en valorisant les efforts fournis.

État du projet et productions :

60 centres de jardins familiaux certifiés Jardinot de bronze (soit plus de 3000 jardiniers.ères).

56 centres de jardins familiaux certifiés niveau 2 Jardinot d'argent.

46 centres de jardins familiaux certifiés au niveau 3 Jardinot d'or.

968 jardins certifiés Jardin'or.

Le dernier projet (en cours), vise à familiariser les jardiniers.ères amateurs.ices aux méthodes de biocontrôle dans des situations qu'ils rencontrent fréquemment au jardin.

Ainsi, des tests vont être menés, mettant en œuvre des produits de biocontrôle pour lutter contre différents bioagresseurs courants ; et ce dans des situations climatiques et géographiques mesurées. Le but est d'éditer des « fiches protocoles » qui guideront guider les jardiniers.ères amateurs.ices qui n'utilisent pas ou peu le biocontrôle car ils estiment manquer de connaissances ou de confiance en l'efficacité du biocontrôle. Cette lacune est en partie due au peu de retour d'expérience chez les amateurs.ices.

Freins, améliorations & perspectives :

Chaque année, Jardinot continue de faire de la sensibilisation au jardinage écoresponsable, notamment via l'ouverture des centres de jardins certifiées dans lesquels sont organisés des ateliers et des démonstrations.



Autres outils de l'appel à projets sur le même sujet :

- Les fiches de promotion du biocontrôle de la SNHF (Société nationale d'horticulture de France).
- Les outils de formations et la roue du biocontrôle de FNE.
- Le guide de reconnaissance des insectes de la SNHF.
- Les fiches techniques et les refuges de la LPO (ligue de protection des oiseaux).